

L'INFO DU *Lac*

Photo : Christian Fortin

14 mai 2024 - Volume 33, No 2

INFO TRAVAUX



Réfection des conduites et de l'infrastructure de la rue Dufour
du 15 juin au 30 août

Remplacement d'un ponceau de la route du Golf
à la hauteur du # civique 516

Du 17 juin au 5 juillet

Notez qu'il y aura fermeture de route du 17 au 21 juin, un détour sera prévu par
la route des Sommets et le 2e Rang.

Date de tombée
pour la parution du 22 octobre 2024 :
27 septembre 2024 à midi

Vente de garage collective

22-23 et 24 juin

Sur tout le territoire de la
Municipalité de Lac-Etchemin

En cas de pluie, l'activité aura lieu le
29-30 juin et 1 juillet.

Sans frais - aucun permis nécessaire



Lac-Etchemin



Mot du MAIRE



Camil Turmel,
maire

Projet de regroupement des municipalités de Lac-Etchemin et Saint-Luc

Suite à une invitation lancée par le maire de la Municipalité de Saint-Luc, M. Serge Plante, afin de procéder à une analyse de différents aspects de nos deux municipalités, et ce, dans le but d'un éventuel regroupement, les membres du Conseil municipal ont adopté, lors de notre séance du 5 mars, une résolution afin d'étudier la pertinence d'un éventuel regroupement.

Le 30 avril dernier, accompagnés de représentants du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les deux conseils municipaux ont pris connaissance des différents paramètres qui seront analysés au cours des prochains mois. Il s'agit plus particulièrement des aspects socioculturels, économiques, géographiques, financiers et fiscaux. D'autres éléments seront également pris en considération notamment les organisations administratives et politiques.

Le processus d'analyse retenu par les deux conseils devrait s'échelonner sur une période variant entre 12 et 18 mois.

Au terme des travaux trois scénarios sont envisagés en outre :

1. Le statu quo
2. Le regroupement de certains services comme

c'est le cas avec les services d'incendie actuellement

3. Le regroupement total des 2 municipalités

Dans l'éventualité que les conseils retiennent le scénario 3 soit un regroupement des 2 municipalités, les citoyennes et citoyens des deux municipalités concernées seront préalablement invités à des soirées d'informations qui leur permettront de prendre connaissance des avantages soutenant cette orientation.

Projet de gestion de la matière organique

Lors d'une récente rencontre avec les responsables de ce dossier à la MRC de Bellechasse, et ce, considérant que nos matières résiduelles sont dirigées vers le site d'Armagh, nous avons pu prendre connaissance des principales opérations à venir dans ce dossier.

Dans un premier temps, il est bon de se rappeler que la méthode retenue il y a quelques années est celle du TRI ROBOTISÉ. Cette façon de faire consiste à mettre les résidus de table et autres dans un sac installé dans un bac de comptoir. Par la suite le sac est déposé dans le bac vert à déchets pour être dirigé vers un centre de tri et ensuite vers une plateforme de compostage.

Ce processus permet principalement d'éliminer le troisième bac (pas de bac brun) et d'éviter une

collecte additionnelle.

Afin d'assurer la réussite de l'implantation de cette façon de faire, un plan de communication est actuellement en élaboration. En principe, la population sera informée par les responsables du site d'Armagh dès l'automne et des soirées d'information se tiendront dans chacune des municipalités concernées.

La gestion de la matière organique permettra de prolonger la durée de vie du site d'Armagh qui, sans celle-ci, aurait atteint sa capacité maximale en 2047.

Je termine en vous souhaitant une excellente période estivale et je vous invite, comme à chaque année, à profiter des diverses installations récréotouristiques de notre localité et notre MRC et participer aux multiples activités qui s'offrent à nous dans notre région.

Rapport du MAIRE

Présenté en séance ordinaire le 7 mai 2024

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

Collègues du Conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous transmets les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe¹. Ce rapport traite des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2023.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2023.
- Le dernier programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.

¹ Le texte intégral de ce rapport sera publié sur le site Internet de la municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état des activités financières de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2023.

Municipalité de Lac-Etchemin		
Revenus	(7 943 741)	\$
Charges de fonctionnement	8 112 186	\$
Déficit (excédent) avant conciliation à des fins fiscales	168 445	\$
Immobilisations	(1 535 941)	\$
Produit de cession	(69 368)	\$
(Gain) perte sur cession	69 368	\$
Remboursement ou produit de cession	(4 256)	\$
Financement	283 900	\$
Affectations	775 417	\$
Déficit (excédent) de l'exercice à des fins fiscales	(312 435)	\$
Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés	(1 797 810)	\$

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2023 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. et ont été déposés officiellement par le directeur général et greffier-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire mensuelle du mardi 7 mai 2024. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2023 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

À l'intérieur de son programme des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025, la Municipalité de Lac-Etchemin prévoyait des investissements de 3 834 985 \$ pour l'année 2023.

Voici les principaux investissements (pour un montant de 3 834 950 \$) réalisés pour l'année 2023 :

- Le renforcement des rangs (25 669 \$ de gravier), le lignage de rues, des rangs et de la piste cyclable (30 814 \$), l'épandage d'abat-poussière (43 526 \$), le fauchage de fossés (18 711 \$), le rapiéçage des rues et des rangs incluant le pavage de la bande cyclable de la route du Sanctuaire (entre la rue Lemieux et le 10^e Rang) (37 189 \$) et la réfection en béton bitumineux des rangs (144 075 \$).
- Des travaux de rapiéçage dans le secteur urbain (54 324 \$), la réfection du stationnement face aux porte de garage du 300, rue Industrielle et de l'entrepôt (28 099 \$) ainsi que la réfection d'une partie du 14^e Rang en pavage (589 893 \$) ont été réalisés.
- La réfection de l'infrastructure d'un tronçon (270 m) dans le 12^e Rang (275 844 \$) a été effectuée dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ).
- Trois (3) ponceaux ont été complètement remplacés; un dans la route des Sommets (80 749 \$), un dans le 5^e Rang (64 879 \$) et un dans le 14^e Rang (283 762 \$) dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet Accélération (302 649 \$).
- Une partie des travaux d'infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égout pour l'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc Industriel (phase 1) a été réalisée (621 111 \$).
- Des travaux de mise à niveau des bâtiments municipaux (107 435 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) – améliorations à des fins d'efficacité énergétique.
- L'achat d'une balise à clignotement rapide activée par radar dans la route du Sanctuaire (2 610 \$) dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) – amélioration de la sécurité des usagers.
- L'installation de trois (3) luminaires de rues dans la route des Sommets, route du Détour et le 10^e Rang (3 759 \$).
- L'achat d'un chariot élévateur usagé (19 500 \$) et d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement et benne 4 saisons (336 128 \$).
- L'achat d'un camion de collecte de matières résiduelles avec équipements (433 389 \$) a été financé avec des sommes accumulées dans un excédent destiné aux matières résiduelles.
- L'achat d'une nouvelle pompe pour la station de pompage principale (61 638 \$) et le remplacement de la génératrice à la station de pompage de la 1^{re} Avenue (51 181 \$) ont été faits dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ).
- Des travaux de réhabilitation de la conduite d'aqueduc de la 2^e Avenue ont été faits (288 500 \$), l'optimisation des systèmes d'ozonation et d'oxygénation à l'usine de filtration (23 527 \$) ainsi que des services professionnels pour l'ajout d'un système de chloration pour l'eau potable du secteur de la

Station (99 043 \$) et pour l'ajout d'un dégrilleur pour les étangs du secteur de l'ex-ville (21 861 \$) ont été engagés, tous dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ).

- L'achat d'un détecteur acoustique de fuites d'eau (4 992 \$) et une enseigne a été installée à l'usine de filtration (1 118 \$).
- Les travaux d'entretien du chalet du Mont-Original dont le changement d'une hotte d'évacuation (5 812 \$).
- Le changement du système de douches à l'aréna (12 507 \$), la modification des portes et accès des clôtures du terrain de balle (2 047 \$) ainsi que l'achat d'un système de gestion d'accès au Club Nautique (37 389 \$).
- L'achat de deux (2) habits de combat (5 228 \$), le remplacement de bottes de combat et de casques de protection (6 372 \$), de radios portatives et radios mobiles (5 556 \$) ainsi que l'achat d'un couteau hydraulique pour désincarcération (6 745 \$) ont été effectués pour le service de sécurité incendie.

Les règlements d'emprunt de la municipalité sont à la charge de tous les contribuables, sauf les emprunts qui profitent à certains groupes de citoyens ou bien à un secteur particulier. Dans ces cas, la Municipalité de Lac-Etchemin retient le principe de l'utilisateur-payeur qui s'applique pour ces acquisitions.

Au cours de l'année 2023, un règlement d'emprunt a été adopté pour une partie des travaux d'infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égout pour l'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc Industriel (phase 1) décrétant un emprunt au montant maximal de 2 760 100 \$ dont un montant de 274 300 \$ a été financé en cours d'année, montant à la charge de tous les contribuables.

4. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2023, l'endettement non consolidé du secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin se chiffrait à 450 122 \$ et celui attribué à l'ensemble de la Municipalité de Lac-Etchemin à 2 899 498 \$ pour une somme totale de la dette de 3 349 620 \$. Voici un tableau de l'évolution de ces dettes non consolidées des années 2020 à 2023 :

<i>Années</i>	<i>Secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin</i>	<i>Municipalité de Lac-Etchemin (Endettement affecté à l'ensemble)</i>	<i>Total ²</i>
2021	654 408 \$	2 637 066 \$	3 291 474 \$
2022	556 084 \$	2 414 289 \$	2 970 373 \$
2023	450 122 \$	2 899 498 \$	3 349 620 \$

5. LE FONDS DE ROULEMENT

Le montant maximal autorisé par règlement au fonds de roulement de la municipalité est de 1 141 500 \$. Le fonds de roulement d'une municipalité peut atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

Voici l'utilisation du fonds de roulement en 2023 :

- 72 007 \$ pour l'achat d'un nouveau camion 4x4 pour le service incendie.
- 256 000 \$ pour le financement d'une partie des travaux d'infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égout pour l'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc Industrielle (phase #1).

Le remboursement de ces sommes est effectué sur une période maximale de dix (10) ans et affecté, selon le cas, au fonds général de la municipalité ou aux taxes de services pour ce qui est des investissements liés à l'eau potable et aux eaux usées.

En terminant, je tiens à remercier mes collaborateurs privilégiés qui sont les membres du conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Merci également à la direction générale, au personnel cadre et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos "clients" qui sont l'ensemble des citoyennes et citoyens de la Municipalité de Lac-Etchemin.

LE MAIRE,
Camil Turmel

²Les montants des dettes à long terme à la charge du gouvernement du Québec ne sont pas inclus dans cet endettement.



Mot du DIRECTEUR GÉNÉRAL



Patrick Lachance,
Directeur général /
Greffier trésorier

LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN TERMINE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023 AVEC UN EXCÉDENT D'EXERCICE AU MONTANT DE 312 391 \$

Le mardi 7 mai dernier, lors de la séance ordinaire mensuelle, les états financiers consolidés de la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 ont été déposés officiellement par le directeur général et greffier-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal. Ceux-ci ont été présentés et commentés par le vérificateur externe affecté au dossier, M. Éric Lachance de la firme Lemieux Nolet, comptables agréés.

Je tiens à souligner l'excellent travail de contrôle et de suivi effectué par les directeurs des services municipaux et tout particulièrement celui de la directrice des services administratifs et financiers Mme Carole Provençal ainsi que le personnel affecté aux secteurs de la taxation et des finances.

Comme vous pouvez le constater en prenant connaissance du sommaire des activités financières présenté ci-dessous, celui-ci se caractérise par un excédent d'exercice de l'ordre de 312 435 \$, ce qui porte les excédents accumulés de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2023 de la Municipalité de Lac-Etchemin à 1 797 810 \$ réparti comme suit : 1 096 035 \$ en excédent libre, 339 968 \$ en excédents de fonctionnement affectés et 361 807 \$ en réserves financières et fonds réservés.

Votre Conseil municipal, en collaboration avec les gestionnaires municipaux, vous livre encore, pour une 21^e année consécutive depuis le regroupement municipal de novembre 2001, un excellent résultat financier qui permet ainsi à la Municipalité de Lac-Etchemin de disposer de réserves financières substantielles pour la mise en place, au cours des prochaines années, de divers projets structurants pour la collectivité lacetcheminoise, et ce, sans hypothéquer indûment sa capacité financière et par conséquent, l'endettement de ses citoyennes et citoyens.

Pour de plus amples renseignements au regard des états financiers 2023, je vous invite à consulter l'onglet « Budget et finances » dans la

rubrique Finances et taxation des Services municipaux du site Internet de la municipalité au www.lac-etchemin.ca.

Activités financières de fonctionnement à des fins fiscales consolidées Exercice terminé le 31 décembre 2023

Données	2023		2022
	Budget (non consolidées)	Réalisations (consolidées)	Réalisations (consolidées)
Revenus			
Taxes	5 670 511 \$	5 714 398 \$	5 444 915 \$
Palements tenant lieu de taxes	362 828 \$	356 250 \$	348 496 \$
Transferts	501 567 \$	807 672 \$	735 958 \$
Services rendus	367 979 \$	669 377 \$	404 443 \$
Imposition de droits	215 000 \$	182 838 \$	239 420 \$
Amendes et pénalités	400 \$	8 722 \$	3 215 \$
Autres revenus d'intérêts	41 000 \$	82 155 \$	54 255 \$
Autres revenus	28 699 \$	122 329 \$	69 457 \$
Total des revenus	7 187 984 \$	7 943 741 \$	7 300 159 \$
Charges de fonctionnement			
Administration générale	1 197 173 \$	1 212 762 \$	1 261 342 \$
Sécurité publique	954 834 \$	918 923 \$	928 318 \$
Transport	1 897 622 \$	1 834 292 \$	1 819 065 \$
Hygiène du milieu	1 924 185 \$	2 121 327 \$	1 868 602 \$
Santé et bien-être	28 634 \$	21 700 \$	24 357 \$
Aménagement, urbanisme et développement	548 624 \$	517 367 \$	386 466 \$
Loisirs et culture	1 253 537 \$	1 297 033 \$	1 196 177 \$
Frais de financement	163 417 \$	188 782 \$	141 230 \$
Total des charges de fonctionnement	7 968 026 \$	8 112 186 \$	7 625 557 \$
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Amortissement des immobilisations	(1 540 319) \$	(1 535 941) \$	(1 502 855) \$
Produit de cession		(69 368) \$	(2 000) \$
(Gain) perte sur cession		69 368 \$	1 446 \$
Réduction de valeur / Reclassement			
Propriétés destinées à la revente			
Coût des propriétés vendues			
Réduction de valeur / Reclassement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement			
Remboursement ou produit de cession	(10 000) \$	(4 256) \$	(19 834) \$
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur			(22 626) \$
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Remboursement de la dette à long terme	284 700 \$	283 900 \$	327 000 \$
Affectations			
Activités d'investissement	650 138 \$	675 961 \$	586 898 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	(205 000) \$	- \$	- \$
Excédent de fonctionnement affecté	(99 500) \$	(40 489) \$	(21 225) \$
Réserves financières et fonds réservés	139 939 \$	139 945 \$	136 398 \$
Total de la conciliation à des fins fiscales	(780 042) \$	(480 880) \$	(516 798) \$
Excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales	- \$	312 435 \$	191 400 \$
Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 1^{er} janvier 2023			
Affectations durant l'exercice		(214 913) \$	
Excédent de l'exercice		312 435 \$	
Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2023		1 797 810 \$	

PRINCIPALES RÉOLUTIONS

FÉVRIER 2024

- Dépôt par la direction générale - Rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle de l'année 2023.
- Confirmation du dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable des trois (3) réseaux municipaux pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.
- Aide financière de 25 000 \$ à la relocalisation d'une entreprise commerciale ou industrielle octroyée à « Kim Poulin O.O.D. inc. (Blouin Optométrie inc.).

MARS 2024

- Autorisation des signataires - Entente de services aux personnes sinistrées avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour la période de mai 2024 à mai 2026.
- Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 228-2024 modifiant le règlement numéro 210-2022 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.
- Renouvellement de l'offre de services financiers de la Caisse Desjardins pour le terme du 1er avril 2024 au 31 mars 2025.
- Aide financière de 25 000 \$ octroyée à L'Essentiel des Etchemins en vertu de l'article 91.0.1 de la Loi sur les compétences municipales.
- Étude de pertinence d'un regroupement municipal pour les municipalités de Lac-Etchemin et Saint-Luc-de-Bellechasse.
- Acceptation de l'odonyme « Traverse de la Station » pour la route connue présentement sous le nom de « Route du 14^e Rang » et demande d'officialisation adressée à la Commission de toponymie du Québec.
- Adoption du projet de règlement numéro 232-2024 décrétant les règles d'utilisation des fossés, d'installation de ponceaux donnant accès à une entrée charretière et de canalisation des fossés.
- Adjudication du contrat de gré à gré pour l'achat, le transport et l'épandage de 115 000 litres environ d'abat-poussière liquide pour les années 2024 et 2025.

- Aide financière de 24 250 \$ octroyée à Charles Pouliot Construction inc. dans le cadre de la Politique d'aide au développement économique de la Municipalité de Lac-Etchemin - Volet 1 Aide générale à l'entreprise.
- Adoption du projet de règlement numéro 229-2024 ayant pour objet d'amender le plan d'urbanisme numéro 61-2006 et le règlement de zonage numéro 62-2006 afin de procéder à la concordance avec le nouveau règlement numéro 143-23 de la MRC des Etchemins relatif au schéma d'aménagement et de développement afin de réaffecter et relocaliser l'aire de conservation du Mont-Orignal ainsi que d'apporter quelques correctifs à ses règlements.
- Adoption du projet de règlement numéro 231-2024 ayant pour objet d'amender le règlement numéro 67-2006 régissant la démolition des immeubles.
- Demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) relativement à l'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une parcelle de terrain des lots numéros 4 341 651, 4 625 815, 4 625 816 et 4 625 817 situés dans le rang du Mont-Orignal, à des fins récréatives, soit pour l'aménagement d'une piste de vélos de montagne et de ski Touring.
- Résolution ayant pour objet de présenter une demande de subvention dans le cadre du projet pour l'acquisition d'équipement spécialisé du Fonds du Canada pour les espaces culturels (FCEC).

AVRIL 2024

- Adjudication du contrat de gré à gré à Daniel Gagnon, courtier en imprimerie, pour les services de graphisme et d'impression du bulletin municipal l'Info du Lac pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.
- Avis de motion - Règlement modifiant le règlement numéro 135-2013 édictant la périodicité de 5 à 4 parutions des éditions annuelles du bulletin municipal « l'Info du Lac » de la Municipalité de Lac-Etchemin.
- Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 230-2024 modifiant le règlement numéro 135-2013 édictant la périodicité de 5 à 4 parutions des éditions annuelles du bulletin municipal « l'Info du Lac » de la Municipalité de Lac-Etchemin.

tin municipal « l'Info du Lac » de la Municipalité de Lac-Etchemin.

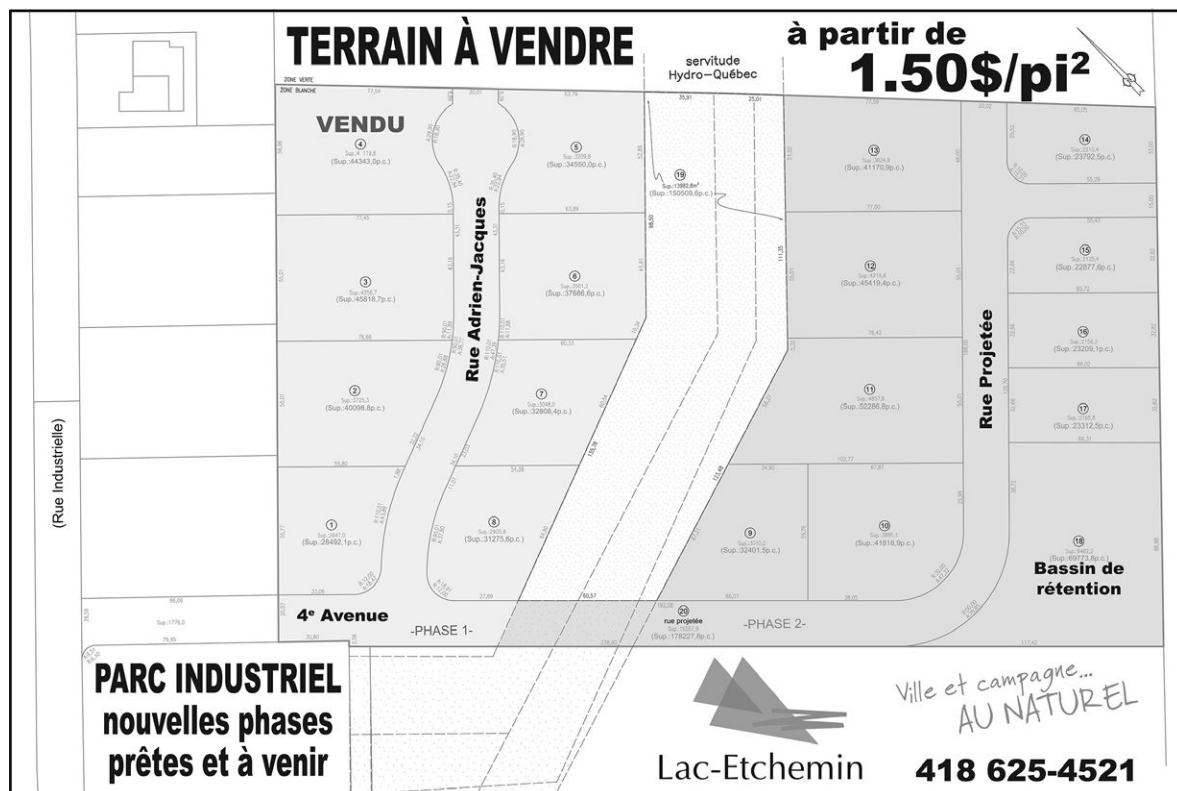
- Actualisation de la « Politique concernant le bulletin municipal ».
- Adjudication du contrat pour la fourniture seulement de granulats MG-20 (classe B-classe A), MG-112, CG-14, pierre nette 3/4", pierre 100-200 et pierre 200-300 pour des travaux d'infrastructures et la réfection de certaines rues et certains rangs de la municipalité pour l'année 2024.
- Adjudication du contrat pour la fourniture, la livraison et l'installation d'enrobé bitumineux pour le rapiéçage mécanique de certaines rues et de certains rangs de la municipalité pour l'année 2024.
- Adjudication du contrat de gré à gré pour le débroussaillage des emprises et/ou fossés de la municipalité pour l'année 2024.
- Adjudication du contrat pour la location de machineries lourdes pour la période du 15 mai 2024 au 14 mai 2025.
- Adjudication du contrat pour le remplacement du ponceau dans la route du Golf (près du numéro civique 516).
- Demande de démolition de l'immeuble sis au 1297, route 277, lot numéro 3 603 359, zone 86-V, à Lac-Etchemin.

RAPPORT SOMMAIRE PERMIS CONSTRUCTION- RÉPARATION ÉMIS EN 2023

Ce n'est pas une surprise pour personne, nous avons connu un ralentissement au niveau économique en 2023 et notre municipalité a subi les contre-coups de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt. La valeur des permis émis en 2023 a été de 15 487 000 \$ comparativement à 26 947 000 \$ en 2022 soit une baisse de 11 460 000 \$. Les principaux facteurs de cette baisse ont été l'émission de 17 permis de constructions neuves résidentielles pour une valeur de 5 383 000 \$ versus 34 en 2022 pour une valeur de 13 103 000 \$ ainsi qu'un écart négatif de 4 616 000 \$ entre 2022 et 2023 pour les permis d'agrandissement commercial.

PARC INDUSTRIEL

Nous avons obtenu la confirmation de la part du MELCCFP que notre certificat d'autorisation sera émis dans les prochains jours ce qui va officialiser l'agrandissement de notre Parc Industriel. Nous vous rappelons que nous avons 7 terrains à vendre pour la phase 1, le # 4 étant vendu. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions concernant ces terrains.



HOMMAGE À 3 POMPIERS POUR 45 ANNÉES DE SERVICE

Lors d'une rencontre de formation de pompiers qui s'est tenue en février dernier au Centre des arts et de la culture, nous avons procédé à une cérémonie de remise de diplômes pour des formations antérieures qui n'avaient pas pu être soulignées de manière formelle étant donné la période COVID. Nous tenons à féliciter et souligner l'engagement de tous les membres de notre brigade incendie.

Ce fut également le moment de souligner les 45 années de service de 3 pompiers de notre municipalité. Messieurs Denis Ouellet, Ghislain Ferland et Sylvain Poulin. Félicitations pour cet accomplissement et surtout MERCI pour vos loyaux services au cours des 45 dernières années.



Médaille du Lieutenant-Gouverneur



Monsieur Gaétan Turmel et la Lieutenant-gouverneure du Québec, Mme Manon Jeannotte lors de la remise des médailles qui s'est tenue le 6 avril à Lévis.

Texte présenté au comité responsable de l'attribution de la médaille du Lieutenant-Gouverneur afin de soutenir la candidature de M. Gaétan Turmel.

Voici un résumé des principales actions bénévoles de M. Turmel au fil des années au sein de divers organismes.

De 2003 à 2008, il s'est impliqué à titre d'observateur, d'ambassadeur, de trésorier et finalement à la présidence de 2006 à 2008, au niveau de la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM). Cet organisme communautaire provincial a comme mission de regrouper, représenter, soutenir et mobiliser des organismes qui oeuvrent à contrer l'isolement des personnes qui accompagnent un proche atteint de santé mentale.

Le Sillon (Association membre de la FFAPAMM) est un organisme communautaire qui offre du soutien à l'entourage des personnes vivant avec un trouble majeur de santé mentale. Un des buts du Sillon est de regrouper les proches pour leur offrir une gamme de services dont du répit, et ce, afin de leur permettre d'actualiser leur plein potentiel. Il a agi à titre de trésorier de 2001 à 2004 et président du conseil d'administration de 2004 à 2007.

De 2003 à ce jour, il est membre du conseil d'administration de l'Éveil et en est président depuis 13 ans. L'Éveil est un organisme communautaire qui regroupe des personnes atteintes de maladie mentale, et ce, dans le but de briser l'isolement. Un des objectifs de l'Éveil est de mettre l'être humain à l'avant-plan grâce à une approche innovatrice selon les besoins et forces de la personne.

Il a été membre d'un comité d'experts (2008-2009) en santé mentale qui avait comme mandat de rédiger un Plan d'action en santé mentale et de proposer aux autorités ministérielles de la santé et des services sociaux, des mesures pour assurer l'accès aux services médicaux, de première et deuxième ligne en santé mentale. De plus, ce comité avait comme mandat de mettre de l'avant des stratégies pour assurer la continuité et la fluidité entre les services médicaux et autres services offerts aux personnes atteintes de maladie mentale.

De 1991 à ce jour, il est secrétaire-trésorier du conseil d'administration de la Fondation du Sanatorium Bégin. Cette fondation a pour mission de recueillir et administrer des fonds en vue d'améliorer la qualité de vie des personnes hébergées en CHSLD et favoriser l'intégration sociale de personnes avec des

limitations fonctionnelles en plus d'appuyer le Centre de santé des Etchemins dans ses différents mandats.

De 1985 à 1995, il a présidé le Conseil paroissial de Pastorale. La paroisse canonique s'est dotée de ce conseil pour analyser la vie de la communauté et la dynamiser. Ce Conseil est un organisme de réflexion, d'orientation et de concertation. Son rôle consiste principalement à identifier les besoins pastoraux en lien avec les dimensions de la vie chrétienne.

Depuis 2001, il préside le comité de direction du Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin. Ce sanctuaire marial diocésain est dédié à la Vierge Marie à partir de l'œuvre édifié par son fondateur l'abbé Adrien Ouellet, décédé en septembre 1999. Il ne s'agit pas seulement d'assurer la continuité d'un simple sanctuaire, mais d'un sanctuaire avec des objectifs précis dont une mention spéciale par la protection des familles, tout en étant confronté au manque de prêtres et défi financier important.

Monsieur Turmel a œuvré plus de 30 ans dans le réseau hospitalier et il a fait profiter différents organismes, notamment en santé mentale, des compétences qu'il a acquises au niveau professionnel et personnel.

Reconnaissance des années de service pour 4 de nos employés



Le 26 avril dernier, M. Jude Émond, directeur des loisirs, culture et vie communautaire, cumulait vingt (20) années de service au sein de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Le 6 juin, nous soulignerons les trente-cinq (35) ans de Mme Linda St-Hilaire à l'emploi de la municipalité au poste d'adjointe administrative.

Cinq (5) années de service comme technicienne en bureautique seront reconnues pour Mme Maryse Fortier, le 3 juin prochain.

Pour terminer, Madame Amélie Richard, Technicienne à l'administration et informatique cumulera le 26 mai prochain, dix (10) années à l'emploi de la municipalité.

Dans le cadre de la «Politique de reconnaissance à l'intention du personnel de la municipalité», le Conseil municipal est heureux de profiter de l'occasion pour souligner sa reconnaissance et son appréciation envers Mesdames Richard, Fortier et St-Hilaire ainsi qu'envers Monsieur Émond, dont la prestation de travail a toujours été empreinte de qualité et ponctuée de loyaux services envers leur employeur.



SERVICES MUNICIPAUX

ENTRETIEN DES TERRAINS

La municipalité sollicite la collaboration de tous afin de préserver et d'améliorer la beauté de notre paysage.

Sachez qu'il est défendu aux propriétaires et aux occupants de laisser des nuisances aussi bien que des vidanges éparpillées sur un terrain.



En effet, en vertu du règlement de zonage, tous les terrains, occupés ou non, doivent être laissés libres de **déchets**, de **détritus**, de **rebut**, de **pièces de véhicule** et de **véhicules désaffectés**. Vous pouvez prendre connaissance du règlement en visitant notre site internet : <https://lac-etchemin.ca/wp-content/uploads/2023/12/62-2006-zonage-modifie-octobre-2023-1.pdf>.



Eric Guenette,
Directeur services publics,
urbanisme et environnement

Quoi faire en présence de berce de Caucase ?



SURTOUT, n'y touchez pas!

Pour signaler la présence d'un plant, notez son emplacement le plus précisément possible et prenez quelques photos des parties de la plante (tige, feuilles, fleurs).

Contactez la municipalité au 418 625-4521 ou par courriel à reception@lac-etchemin.ca.

Ou rendez-vous à
<https://byebyberceducaucase.com/>



Année de fleurons **PRÉPAREZ VOS TERRAINS ET METTEZ-LES SUR LEUR 36**

Dans le cadre de sa participation au concours des Fleurons du Québec, la municipalité demande à ses citoyens de porter une attention particulière à l'entretien de leur résidence, car une nouvelle évaluation aura lieu cet été. Pour les contribuables propriétaires ou commerçants qui désirent participer à l'embellissement de notre municipalité, nous offrons des programmes de subvention pour la floraison et la plantation d'arbres.

Afin de connaître les conditions relatives à ces programmes, consultez notre rubrique <https://lac-etchemin.ca/municipalite/politiques-et-programmes-daide/>. **Les programmes sont disponibles du 15 mai au 30 juin ou jusqu'à ce que le montant soit atteint, donc premier arrivé, premier servi.**



Mon empreinte bleue... concernant l'utilisation de l'eau potable

Afin de réduire la consommation d'eau potable, de petits gestes simples font toutes la différence, entre autres concernant l'arrosage des pelouses, le lavage des véhicules et le remplissage de piscine. Voyez à vous informer des articles du règlement 118-2012 qui vous concernent ; L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 18 h à 24 h les jours suivants :

- a) Un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair.
- b) Un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

VOUS AVEZ UNE DEMANDE DE PERMIS À FAIRE, ALLEZ-Y EN LIGNE!

[lac-etchemin.ca/services-municipaux/
urbanisme-et-environnement/demande-de-permis/](http://lac-etchemin.ca/services-municipaux/urbanisme-et-environnement/demande-de-permis/)

Sachez qu'en cette période de l'année, les demandes sont plus nombreuses, donc faites votre demande rapidement afin de vous assurer de l'obtenir avant le début de vos travaux.



Saviez-vous que...

Les abris d'hiver sont autorisés sur le territoire jusqu'au **15 mai**.

Après cette date, ils doivent être démontés (structure et ancrage) et il en va de même pour les clôtures à neige.

*** Prendre note qu'une amende peut être émise pour tout contrevenant.

Propriétaires de fosses septiques, il est temps de prévoir votre vidange

Afin d'assurer une plus longue vie à votre installation et d'éviter de polluer votre environnement, il est nécessaire d'effectuer une vidange de votre fosse septique régulièrement, soit aux deux ans pour les résidences permanentes et aux quatre ans pour les résidences secondaires (chalet).



Notez qu'il n'existe aucun droit acquis en matière d'environnement. Si votre installation est polluante, il est de votre responsabilité de voir à régulariser la situation conformément aux normes du ministère.

Collaborons à laisser un environnement sain aux générations futures.

INSPECTION DES TERRAINS



Le service de l'urbanisme tient à informer la population que son département débutera bientôt la visite de certains terrains et immeubles sur son territoire.

Cette démarche a pour but de vérifier que les travaux exécutés reflètent et respectent bien les exigences relatives aux permis octroyés pour la réalisation de constructions ou de rénovations de propriété.

Une inspection de l'aménagement de la bande riveraine sera également effectuée autour du lac Etchemin et du lac Raquette dans le but de nous assurer que celle-ci est conforme au règlement concernant la revitalisation.

PISCINE



L'implantation de toute piscine, creusée ou hors-terre (temporaire ou permanente) est régie par des normes. **Il est nécessaire que vous vous prévaliez d'un permis municipal** dès que vous avez un bassin dont l'une de ses parties a une profondeur supérieure à 60 centimètres. Le tout est dans le but de s'assurer que l'installation soit faite de façon sécuritaire.

Nous vous invitons à consulter ce site afin de connaître les règles en vigueur.

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/S-3.1.02,%20r.%201>

LE SERVICE AUX PERSONNES HANDICAPÉES



Une partie de la mission de l'organisme est de favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées afin d'améliorer leurs conditions de vie et qu'elles prennent part activement à la communauté.

Nous visons le développement de leur autonomie, tout en respectant les capacités de chacun.

Pour ce faire, nous offrons des services d'activités de jour et de loisirs aux personnes ayant une déficience physique, intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme.

Pour plus d'information, communiquez avec
Mariane Lachance au 418 383-5252 poste 4

À vos bacs, soyez prêts, COLLECTEZ!

Nous vous rappelons qu'il est important que vous procédiez au désassemblage des boîtes de carton avant de les mettre dans votre bac et laissez un espace minimal d'environ 45 cm (18 po) entre chaque bac. Ne laissez pas des matières dépasser de votre bac et ne mettez rien à l'extérieur de celui-ci. N'oubliez pas qu'un bac inaccessible ne sera pas ramassé.



J'éco-agis!
en compostant

Nous vous encourageons à composter à la maison. Pour chaque famille, le compostage permet de réduire de 250 kg par année la quantité de déchets générés. Composter à la maison permet aussi de produire un compost de qualité qui sera des plus utiles sur votre gazon, dans votre jardin et dans vos plates-bandes.

C'est simple comme tout, vous avez seulement besoin d'un composteur et le tour est joué ! Des composteurs en bois sont en vente à nos bureaux au coût de 55 \$ seulement (jusqu'à épuisement des stocks). Le tarif inclus la poubelle de comptoir et la livraison.

Invitation

ACTIVITÉ DE GOLF BÉNÉFICE



La 31^e activité de golf bénéfice de la Fondation Sanatorium Bégin se tiendra le vendredi 7 juin 2024, au Club de golf Coopératif de Lac-Étchemin. Le coût d'inscription est de 100 \$ pour golf et souper. La date limite d'inscription est le 31 mai.

Les fonds amassés permettront à la Fondation, de procéder à l'achat d'équipements spécialisés, d'assurer la gestion de l'Atelier du Lac et l'environnement des soins palliatifs (ameublement et équipements).

Les personnes intéressées à participer à cette activité sont invitées à communiquer avec Mme Claudine Leblanc au 625-3101 poste 42460.

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS !



Compagnie de Cimetières Les Monts Notre-Dame

Avez-vous remarqué qu'un COLUMBARIUM de 24 niches, est maintenant installé dans le cimetière près de l'Église de votre paroisse ?

Chaque espace mesurant 30 X 30 X 30 cm ou 12 X 12 X 12 pouces, peut accueillir 2 URNES et la concession est d'une durée de 50 ans. Faites vite si vous voulez avoir un plus grand choix.

Pour manifester votre intérêt ou pour plus d'informations, veuillez rejoindre :

M. Paul Audet de Lac Etchemin
au 418 625-9656 ou

Lucie Tanguay au 418 476-3651
ou au 418 625-3381, poste 551

Laissez vos coordonnées sur le répondeur, et nous communiquerons avec vous.



Écocentre (291, rue deblois)

HEURES D'OUVERTURE

SAMEDI 8 H À 12 H
MERCREDI 13 H À 16 H

Afin d'accélérer le processus, veuillez démêler vos matières à l'intérieur de votre remorque avant votre arrivée au site.

Nous offrons toujours la possibilité de vous ouvrir les portes en dehors des heures habituelles, au coût de 25 \$ + taxes / fois, avec rendez-vous et paiement à l'avance auprès de la municipalité.

Pour plus d'information relativement à ces services, nous vous invitons à consulter notre site Internet sous l'onglet <https://lac-etchemin.ca/services-municipaux/travaux-publics-et-voirie/>



Nous demandons la collaboration de tous afin que lors de promenades dans les rues de la municipalité plus particulièrement dans le secteur de la 2^e Avenue (sur les trottoirs) et sur nos terrains sportifs, chaque propriétaire de chiens récupère les excréments laissés par leur animal.



SÉCURITÉ PUBLIQUE



Frédéric Fortin

Directeur service incendie

Technicien en
prévention incendie

Chaque année, 60 INCENDIES DE FORÊT sont causés par des FEUX DE CAMP

Respectez les interdictions de faire des feux à ciel ouvert et **ABSTENEZ-VOUS** de faire un feu si le danger d'incendie varie d'élevé à extrême

CHOISISSEZ un emplacement bien dégagé et faites le feu sur un sol de sable, de gravier ou de terre battue

N'EXCEDEZ pas le 1 mètre par 1 mètre pour votre feu de camp

SURVEILLEZ votre feu de camp en tout temps et ayez de l'eau à portée de main

ÉVITEZ de faire un feu lorsque le vent souffle à plus de 20 km/h

ÉTEIGNEZ complètement votre feu de camp avec de l'eau ou du sable

BRASSEZ les cendres et recommencez jusqu'à ce que vous soyez assuré que le feu est bien éteint

Toute personne qui fait un feu en forêt ou à proximité de celle-ci doit :

- 1° lorsqu'il s'agit d'un feu de camp ou d'un feu pour nettoyer un terrain résidentiel ou de villégiature, nettoyer au préalable l'endroit où elle doit allumer le feu, en enlevant de la surface, dans un rayon suffisant pour empêcher le feu de se propager, toute terre végétale et tout bois mort, ainsi que toutes branches, broussailles et feuilles sèches ;
- 2° avoir en sa possession, sur les lieux où elle désire faire un feu, l'équipement requis pour prévenir qu'il ne s'échappe et pour l'éteindre ;
- 3° lorsqu'il s'agit d'un feu pour nettoyer un terrain résidentiel ou de villégiature, avoir entassé ou disposé en rangée les matières destinées au brûlage à une hauteur maximale de 2 m et sur une superficie maximale de 6 mètres carrés (6 m²) et avoir aménagé et conservé un coupe-feu entre la forêt ou toute matière combustible et les matières destinées au brûlage, en enlevant de la surface toute matière combustible sur une distance d'au moins 5 fois la hauteur des entassements ;
- 4° rester sur les lieux jusqu'à ce que le feu soit complètement éteint.

RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DES FORÊTS, ARTICLE 7

Bonjour,

Je me présente Frédéric Fortin. Je suis résident du Lac-Etchemin depuis 40 ans et pompier depuis plus de 16 ans. Le 11 mars dernier, j'ai eu la chance d'être promu Directeur de la sécurité incendie. J'aurai l'opportunité de partager avec vous durant l'année, par l'entremise de l'Info du lac, plusieurs trucs ou conseils afin de minimiser les incidents souvent de nature humaine qui parfois peuvent entraîner des conséquences importantes. Que ce soit pour votre sécurité ou celle des autres, n'hésitez pas à me contacter, il me fera plaisir de discuter avec vous au besoin.

Passez toutes et tous un bel été.

N'oubliez pas de visiter notre site Internet afin d'y consulter notre règlement d'incendie.

Liste des gardiennes et gardiens de Lac-Etchemin

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés offre, depuis plusieurs années, un cours de gardiens avertis pour les jeunes de la 5^e et 6^e année du primaire avec la collaboration d'une formatrice de la Croix Rouge

NOM ET PRÉNOM	ADRESSE	ÂGE	TÉLÉPHONE
Bélanger Anne-Sophie	9, rue du Boisé	13	418 625-4855
Bergeron Lyana	302, de la Montagne	12	581 215-8031
Bolduc Louis-Charles	603, route des Sommets	12	418 625-4822
Cayouette Éliane	141, rue Carrier (Ste-Justine)	12	418 625-0296
Gauthier Léa	298, avenue du Ruisseau	13	418 800-6121
Goulet Mégane	307, rue Leclerc	13	418 625-3444
Morin Ouellet Élisabeth	133, rue Carrier (Ste-Justine)	13	581 215-8373
Paquet Ély-Rose	1363, route 277	13	418 230-2549
Roy Aurélie	310, rue Taillon	13	418 625-3522
			418 625-8966
Turcotte Florabelle	301, rue de la Chapelle	14	418 625-4969
Turmel Léa-Maude	656, route du Golf	14	418 625-1300



LOISIRS ET CULTURE

Nous débuterons bientôt la belle saison estivale en souhaitant qu'elle nous permettra de présenter, sans surprise, les nombreuses activités préparées pour vous par nos organismes et notre service. Un grand chantier s'est mis en branle dans les derniers jours, le renouvellement de notre politique familiale et des aînés. Une occasion de revoir nos objectifs et nos actions auprès de ces clientèles et bien certainement, vous serez consultés. Une invitation à participer aux nombreux changements qui, espérons-le, répondront à vos besoins et vos attentes.



Tennis et pickleball

La saison de tennis est débutée et pour collaborer avec nous, afin de vous offrir un bon service, les employés du dépanneur Paquet/Olco assureront la logistique entourant les réservations ponctuelles et la gestion des clés. Nous vous souhaitons une belle saison 2024.



Deux terrains seront aménagés temporairement pour le pickleball près du garage municipal de la 1^{re} Avenue. Les terrains sont offerts gratuitement et un appel à la population a été lancé pour la gestion des espaces afin de rendre ceux-ci optimaux pour le plus grand nombre d'adeptes. Nous envisageons la construction de terrains permanents pour les prochaines années.



Coffres à jouer

Les coffres à jouer seront de retour dans les parcs du Ruisseau et Gourde. Les coffres contiennent divers jeux pour la pratique sportive et de loisir. Il n'est pas facile de garder le matériel en bon état, nous vous invitons donc à en prendre soin. Si vous avez des articles de sports à donner, les coffres sont un bel endroit pour les partager.

Corridor de nage

Le corridor de nage sera disponible pour une deuxième année avec un accès par la plage de l'Éco-Parc des Etchemins. L'accès est gratuit mais il est important de suivre les règles afin d'assurer une pratique sécuritaire. Le corridor a connu un beau succès l'an dernier auprès de nombreux visiteurs venus de l'extérieur, nous vous invitons chers citoyens à vous l'approprier.



Soirées musicales

Les soirées musicales seront de retour en 2024 et c'est 5 à 6 soirées que nous souhaitons vous offrir. Le gazebo du parc du sentier sera l'hôte de prestations d'artistes locaux qui vous partageront leurs talents les lundis à 18 h 30 (remises au mercredi en cas de pluie). La programmation officielle sera dévoilée au début du mois de juin. Le piano de rue sera lui aussi de retour après son séjour aux promenades Etchemin.



Centre-ville en couleurs

Les 10 et 11 août, l'Éco-Parc des Etchemins sera l'hôte de la 3^e édition de l'activité Centre-ville en couleurs. Une édition qui offrira une programmation variée et adressée principalement aux jeunes et leur famille. Du bricolage en plein-air et des artistes colorés du cirque offriront diverses prestations. De la musique du monde agrémentera la journée, nous vous invitons à surveiller la programmation.



Jude Emond

Directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

PROGRAMMES D'AIDE

Fonds culturels



Programme d'élite sportive et culturelle Desjardins

Initiative parents et grand-parents

Vous avez un projet pour les familles et les aînés?



AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES LACETCHEMINOISES

Achat de produits d'hygiène durable



LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE LA POPULATION :



Pour plus d'information :
www.lac-etchemin.ca ou Jude Emond
 418 625-4521 poste 2232



Triathlon

Le Triathlon Bionick Lac Etchemin, nommé l'événement coup de cœur par Triathlon Québec en 2022 et 2023 est parmi une multitude d'autres triathlons au Québec, celui à ne pas manquer. La Municipalité de Lac Etchemin en collaboration avec Bionick Triathlon est fière de présenter pour une 4^{ième} année cet événement d'envergure provincial regroupant plus de 500 athlètes de tous âges. Reconnu écoresponsable, et fier présentateur d'une étape de la série Sprint (16+) Coupe Québec, le triathlon Lac Etchemin saura vous séduire par son organisation hors pair et son lac enchanteur.

Le samedi 31 août soyons comme à l'habitude accueillants et participatifs à cet événement qui nous fait rayonner à la grandeur de la province.

Sous la belle étoile le 23 juin

Le dimanche 23 juin 2024, la Fête nationale du Québec, sera célébrée à l'aréna municipal situé au 305, rue Ferland sous le thème Retrouvons-nous à la belle étoile.

Fort du succès de l'an dernier, la direction générale de la municipalité a sollicité l'aide du Service des loisirs afin de poursuivre le bon travail. L'objectif est de réunir des membres de la communauté dans le but de créer une ambiance de fête à la hauteur des attentes de tous.

Nous avons besoins de vous afin de faire de cette édition un événement extraordinaire. Voici ce qui est présentement prévu pour la soirée :

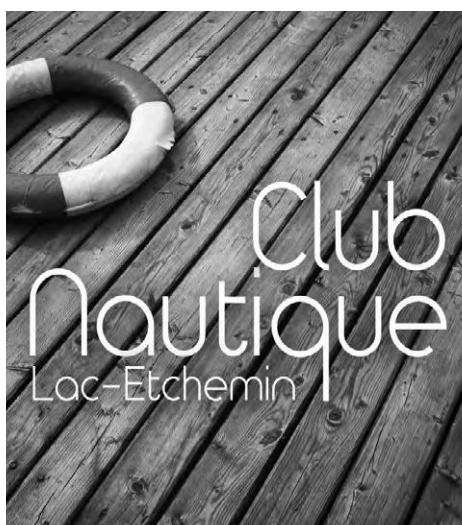
- Un feu de joie
- Des jeux pour les enfants
- Des groupes de musique
- Le discours patriotique et la levée du drapeau
- Un lieu aux couleurs de la fête
- Chansonniers
- Bar

Nous vous invitons à communiquer avec votre Service des loisirs si vous avez un intérêt à partager vos idées et/ou votre collaboration pour rendre cette fête mémorable. Pour nous rejoindre, composez le 418 625-4521, poste 2221 et demandez José ou Jude.

**Soyez
notre étoile
filante !**



La prochaine parution de la programmation Loisirs est prévue le 27 août, si vous souhaitez proposer un projet ou une offre de loisirs, **VOUS AVEZ JUSQU'AU 12 JUILLET** pour nous faire parvenir votre publicité à reception@lac-etchemin.ca



Mise à l'eau et station de lavage au Club Nautique Calendrier des opérations pour la saison 2024

Date	Heure	Accès aux utilisateurs
4-5 mai		
11-12 mai	7 h 30 à 10 h	Pêcheurs
18-19, 25-26 mai et 1 ^{er} -2 juin	9 h à 12 h	Mise à l'eau contribuables riverains
7-8 et 9 juin	9 h à 12 h	Tous incluant les locataires de quais
14-15 et 16 juin		
21-22 et 23 juin	9 h à 15 h	Tous
24 juin au 1 ^{er} septembre durant la semaine du lundi au jeudi (excluant du 22 juillet au 3 août)	Lundi au jeudi - 9 h à 12 h Vendredi au dimanche de 9 h à 15 h	Tous
22 juillet au 3 août		
Vacances construction	9 h à 15 h	Tous
6-7 et 8 septembre		
14-15 et 16 septembre		
21 septembre	9 h à 15 h	Sortie des embarcations contribuables riverains

Aucun accès aux infrastructures ne sera permis en dehors des heures d'ouverture.

Pour la tarification, veuillez-vous référer à notre site Internet à la section <https://lac-etchemin.ca/vivre-a-lac-etchemin/club-nautique/>



LOISIRS ET CULTURE

Les activités estivales entreront en scène bientôt

Initiation tennis



Le service des loisirs en collaboration avec Mesdames Nathalie Vachon, Marika Labrecque et M. Michel Gourde offre des formations de tennis gratuites pour les jeunes. Plus de 24 enfants auront la chance de participer aux séances qui se tiendront en juillet et août 2024.

Activités à l'aréna cet été

- Cérémonial du corps de cadets le 26 mai
- Caribou festif les 31 mai et 1 juin
- Gala de Boxe MAA le 8 juin
- Fête Nationale le 23 juin
- Camp de jour du 25 juin au 9 août
- Circus spectacular le 3 juillet
- Marché aux puces goût d'agir le 7 juillet



Camp de jour

L'équipe du camp de jour est prête à débiter la saison 2024. Il est important d'inscrire vos enfants avant le 17 mai pour vous assurer d'avoir une place. Sous le thème de Wall Disney et avec plein de nouveautés, nos animateurs sauront divertir et amuser vos enfants.



Baseball mineur

L'organisation du baseball mineur aimerait offrir plus de baseball à différents groupes d'âge, cependant il manque des entraîneurs et il y a peu d'inscriptions. L'implication de la population est importante. Début de saison le 25 juin et fin de la saison le 25 août, joignez-vous au Diablos.

Geneviève Turcotte 418 625-0899

Marie-Pier Roy 418 625-9148

Marie-Hélène Deblois 418 625-0723.



Soccer les Caribous

Une autre belle saison s'annonce pour l'initiation et le soccer récréatif. Nous vous invitons à vous inscrire rapidement car il y aura bientôt une journée de formation avec le club l'Ascalon de St-Georges.



Basketball

Préparez-vous, car nos adolescents donneront des formations sur le basketball à la fin des classes. Ils sont responsables et passionnés et désirent organiser également des activités ainsi que des tournois. Nous vous reviendrons avec plus de détails relatifs aux endroits, lieux et date dans les prochains jours.



Josée Paulin

Gérant d'aréna

Animation loisirs et sports



C'est avec grand plaisir et beaucoup d'enthousiasme que nous entamons, cette année, la 44^e édition du Tournoi de balle familial de Lac-Etchemin qui se tiendra du 1er au 4 août 2024. Comme par les années passées, ce sont près de quarante équipes qui sont attendues pour se disputer les grands honneurs à l'intérieur de l'une des trois classes suivantes: familiale, parentée et commerciale. Pour chacune de ces classes, on désire mettre l'accent sur la participation de tous ainsi que le plaisir de jouer, ce qui nous incite à conserver la formule de « balle donnée ».

Jonathan Asselin assumera la présidence de cet événement pour une deuxième édition et la trésorerie sera sous la responsabilité de Jasmin Chouinard. Les fidèles directeurs des dernières années soit Mike Pouliot, Yannick Pouliot, Jean-François Lacroix, Kaven Asselin, Hubert Jolin, Nicolas Provençal, Alexandre Roy, Sarah Lamontagne ainsi que Louis-David Morin sont de retour pour une autre édition. Comme il est difficile de changer une formule gagnante, le tournoi de balle familial de 2024 revient avec les principales activités qui ont fait sa popularité au cours des dernières années, soit le concours de coups de circuit et les feux d'artifices (plus spectaculaires d'une année à l'autre) présentés le samedi à 21h ainsi que les jeux gonflables et autres surprises pour les enfants le samedi en après-midi.

Si vous n'êtes pas encore inscrit pour le tournoi de 2024 ou pour toutes autres informations, n'hésitez pas à communiquer avec Jonathan Asselin au 418 928-9348 ou par courriel à tournoideballefamiliale@gmail.com.

Voici le lien pour les inscriptions aux activités de loisirs :

<https://lac-etchemin.ca/loisirs-et-culture/programmation-et-inscription-aux-activites/>

Suivre les activités sur la page Facebook de la municipalité :

<http://www.facebook.com/municipalitelacetchemin>



ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



La bibliothèque L'Élan vous informe

Échange de biens culturels du 11 mars 2024

Le lundi 11 mars 2024, le tiers des biens culturels du Réseau Biblio a été renouvelé. Cet échange représentera environ 1800 biens culturels. Des livres en langue anglaise sont disponibles.

Plusieurs livres et revues développant les thématiques des plantes et jardins, des arbres et arbustes, des oiseaux et de la protection de l'environnement sont placés sur les présentoirs des sections jeunesse et adulte. Des livres de rénovation, de construction de patios et de bricolage sont également disponibles.

Hommage à Mme Elizabeth Kuczynski pour ses 24 ans de service bénévole à la bibliothèque L'Élan.



Les intervenants de la bibliothèque L'Élan présentent leurs condoléances à la famille Kuczynski à la suite du décès de Mme Elizabeth qui, pendant 24 ans, a offert aux usagers de la bibliothèque son service bénévole et par la suite comme

employée de la municipalité.

Mme Kuczynski a fait partie de la première équipe de bénévoles formée pour préparer l'inauguration de la bibliothèque L'Élan le 8 septembre 1999. Durant 24 années, elle s'est impliquée constamment comme chef d'équipe (21 ans) puis comme employée de gestion du Comité des prêts et retours (3 ans).

Il est important de souligner que Mme Kuczynski a été, lors des années de pandémie, la personne qui a assuré la continuité du service à la clientèle, accompagnée par son époux Jacek Kuczynski qui l'a appuyée constamment durant cette période difficile. Merci à M. Jacek Kuczynski pour ses 18 années de service bénévole au Comité de gestion informatique et son implication en animation (rencontres et décorations de Noël).

Tous les intervenants de la bibliothèque L'Élan témoignent de la qualité de l'implication de Mme Kuczynski comme bénévole et gestionnaire. Ils expriment aussi leur gratitude à M. Jacek Kuczynski pour son implication constante lors de son service bénévole à la bibliothèque L'Élan.

Place des bénévoles dans la création d'une bibliothèque plus adaptée aux intérêts communautaires

L'implication de l'équipe des bénévoles est un facteur déterminant de la qualité du service de bibliothèque à la communauté de Lac-Étchemin. Au cours des 2 derniers mois, 17 bénévoles ont offert gracieusement 425 heures de travail pour que la bibliothèque devienne un lieu de culture, de lecture, d'information, d'animation et de rencontres dans une atmosphère cordiale et détendue.

Tous les organismes communautaires sont bien venus dans ses murs pour favoriser l'animation culturelle des enfants, adolescents et adultes. Le Comité d'animation invite tous les citoyens à suggérer de nouvelles activités pour redonner un ÉLAN à leur bibliothèque et en faire un espace citoyen convivial.

Jacques Gagnon,
responsable

Le Comité d'embellissement VOUS INFORME...

Le printemps est officiellement de retour et bien que l'hiver se soit avéré beaucoup moins rigoureux que la normale, cette saison est accueillie avec bonheur. L'année 2024 est une année de Fleurons et nous souhaitons que notre municipalité se démarque afin de conserver les 4 fleurons déjà obtenus à la dernière édition et si possible en acquérir un cinquième.

De ce fait, nous sollicitons à nouveau la participation de la population, des commerçants et autres organismes afin d'aménager des espaces verts. Poser un geste comme planter des arbres, fleurir une plate-bande ou créer un jardin permet d'embellir collectivement notre milieu. Nous souhaitons que tous participent à cet effort et nous vous remercions à l'avance pour votre implication.

Le comité est très enthousiaste et fier de vous présenter les projets qui fourmillent depuis un moment. Nous souhaitons terminer la plate-bande à la sortie de la Station et nous désirons ajouter des arbustes fruitiers à certaines plates-bandes. De plus, nous aimerions également ajouter des bancs afin d'embellir les rocailles situées près des différentes pancartes. Finalement, nous allons ajouter des fleurs annuelles et des vivaces question d'ajouter de la couleur et dynamiser les plates-bandes déjà existantes. Nous souhaitons avoir un milieu impeccable au niveau de l'entretien.

Les membres du Comité profitent de l'occasion pour vous souhaiter un merveilleux printemps. Profitez de ce temps pour faire le plein d'énergie, découvrir le plaisir d'admirer les beautés de la nature ou prendre une marche en observant le lac. Appréciez le plaisir de jardiner et de profiter du calme de l'aube ou du coucher de soleil dans le respect de la nature.

On se doit de prendre du temps pour donner de bons soins à notre espace de vie extérieur tout en demeurant sensible à l'environnement et à la nature.

Gervaise Turmel
pour le Comité d'Embellissement.



ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

La semaine de l'action bénévole a débuté sur une bien bonne note pour les bénévoles de la bibliothèque l'Élan qui étaient invités à un brunch au Manoir Lac-Etchemin pour souligner les 25 ans de service bénévole pour 6 d'entre eux. L'équipe au grand complet était présente pour reconnaître les pionniers de ce service culturel important pour une communauté comme la nôtre.

Pierrette Deblois, Jacques Gagnon, Gaétane Guillemette, Agathe Godbout, Germaine Godbout et André Turmel se sont vu remettre un certificat honorifique soulignant 25 années de loyaux services, initiative du Réseau Biblio. Messieurs Camil Turmel, Sébastien Ouellet et Patrick Lachance étaient heureux de souligner ce bel événement avec cette équipe qui totalise 150 ans de bénévolat. Bénévolat, c'est brillant.



l'écho

du Lac

Soirée piano-Bar

Au
Centre des Arts
et de la Culture
VENDREDI
31 mai 2024
19 h
Ouverture des portes à 18 h
Permis de bar sur place

Pianiste et
direction artistique :
Dominique Gagnon
Violoniste :
Hélène Therrien
Admission : 20 \$
Billets en vente à la
réception du bureau municipal,
auprès des choristes ainsi
qu'à la porte le soir du concert.

Information et réservation : 418 625-3776

Le

contrôle coercitif

peut prendre plusieurs formes,
mais ça reste de la

violence !

Havre
l'Éclaircie

Reste près de moi, je ne voudrais pas
qu'on pense que tu es célibataire.

Ce soir, c'est moi qui t'invite !
Tu me remercieras cette nuit...

Qu'est-ce que tu as fait de
la lingerie que je t'ai achetée ?

Explique-moi pourquoi ton collègue
célébrait au même restaurant que nous...

**Tu as l'impression
d'être prise au piège ?**
418 227-1025 - 1 800 709-1025

Service de
consultation
disponible dans
les municipalités
suivantes

Saint-Georges
Beauceville
La Guadeloupe
Lac-Etchemin
Saint-Éphrem

Saint-Gédéon
Saint-Joseph
Saint-Martin
Saint-Prosper
Sainte-Marie

24H/24
7 JOURS/7



TÉMOINS DU PASSÉ

29^E CHRONIQUE
par Germaine Lessard

L'hôtel Le Manoir Lac Etchemin, inauguré le 1^{er} juin 1949, était considéré dans le milieu de l'hôtellerie comme l'un des plus modernes, autant par son apparence extérieure que par son ameublement. Situé dans un décor enchanteur sur les bords du lac Etchemin, c'était un lieu de vacances prisé, avec sa grande glissoire entièrement en bois.

À cette époque, quel pouvait être le prix de location d'une chambre pour une nuitée ou une semaine?
La liste tarifaire de 1949 apparaît ci-dessous.



La construction du Manoir en 1948
Coll. Manoir Lac Etchemin



Le grande glissoire en bois était l'une des principales attractions
Photo prise vers 1952
Coll. BANQ : EP71116E6S7SS1P71116

		Tél. 42	
		Tarifs 1949	
		Planc américain *	
		Par jour	par semaine
		Par personne	
Chambre simple:	eau courante,	\$7.50	\$48.00
Chambre simple:	bain ou douche (communiquant)	8.00	52.00
Chambre simple:	bain ou douche (privé)	9.00	60.00
Chambre Lit double:	eau courante	7.00	44.00
Chambre Lit double:	bain ou douche (communiquant)	7.50	48.00
Chambre Lit double:	bain ou douche (privé)	8.50	55.00
Chambre avec lits jumeaux:	eau courante	7.50	48.00
Chambre avec lits jumeaux:	bain ou douche (communiquant)	8.00	52.00
Chambre avec lits jumeaux:	bain ou douche (privé)	9.00	60.00
* REPAS COMPRIS			



L'hôtel le Manoir Lac Etchemin en 1949
Coll. Manoir Lac Etchemin



L'hôtel le Manoir Lac Etchemin, un établissement emblématique.
photographe Ghislain Fortin, 2021



AGENDA COMMUNAUTAIRE

MAI 2024

15 mai

Date limite pour enlever vos abris temporaires (Tempo).

18 mai

Tournoi de balle donnée au profit de l'Essentiel des Etchemins.

JUIN 2024

4 juin

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h.

11 juin

Quatrième échéance de taxes municipales.

23 juin

Fête nationale à l'aréna de 17 h à 23 h.

JUILLET 2024

5-6-7 juillet

SUPfest Lac-Etchemin à l'Éco-Parc.

2 juillet

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h.

7 juillet

Marché aux puces – Goût d'agir – aréna de 9 h à 16 h.

AOÛT 2024

1 au 4 août

Tournoi familial de balle-molle.

6 août

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h.

10-11 août

Centre-ville en couleurs – à l'Éco-Parc - Gratuit.

31 août

Triathlon Bionick Lac-Etchemin.

SEPTEMBRE 2024

3 septembre

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h.

4 septembre

Cinquième échéance de taxes municipales.

OCTOBRE 2024

1 octobre

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h.

9 octobre

Sixième versement de taxes municipales.

19 octobre

Grande Marche Pierre Lavoie.

MESSAGE IMPORTANT :

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture de chaque numéro de l'Info du Lac.

CHRONIQUE # 1

Bon voisinage

MARCO ? POLO !

Vous avez l'impression que les enfants de votre voisin ne trouveront jamais Marco Polo ?

Une plainte ne les aidera pas dans leur quête.

Discutez-en directement avec votre voisin et soyez élément.

Après tout, l'été c'est fait pour jouer !

FOCUS emploi
l'Info et l'accompagnement à l'emploi
Lac-Etchemin et Saint-Plonge

LE PRINTEMPS, C'EST AUSSI LA SAISON DES FOIRES DE L'EMPLOI.

Appelle-nous : 418 625-3424

Ensemble, on va :

- Cibler les meilleures entreprises
- Préparer ton CV
- Faire valoir tes compétences

Partenaires du Québec

CHRONIQUE # 2

Bon voisinage

VOUS PRÉVOYEZ UNE FÊTE ? AVISEZ DONC VOS VOISINS

Discussions animées, musique et feux de camp sont des incontournables de l'été, assurez-vous cependant que votre rassemblement ne soit pas trop bruyant, particulièrement en fonction du moment de la journée.

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2024

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h
au 208, 2^e Avenue à Lac-Étchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

9 JANVIER • 6 FÉVRIER • 5 MARS • 2 AVRIL
7 MAI • 4 JUIN • 2 JUILLET • 6 AOÛT • 3 SEPTEMBRE
1^{ER} OCTOBRE • 5 NOVEMBRE • 3 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site Internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :
Monsieur Camil Turmel

Conseillers :
Madame Joan Gagnon
Messieurs Guyda Deblois
Yannick Dion
Fabien Lacorre
Sébastien Ouellet
Normand Poulin



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-4521, poste 2100



208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Étchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : reception@lac-etchemin.ca
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Étchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis et d'intérêt public. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

- La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
- Le bulletin municipal est publié à quatre (4) reprises. Des publications sont disponibles en février, mai, octobre et décembre.
- Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
- La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
- Tous les textes doivent être soumis soit:
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : reception@lac-etchemin.ca

L'équipe de la rédaction